

Compte rendu du Bureau Exécutif (BEx) Régional n°38 Jeudi 11 avril 2024 à 20h30 - distanciel

Membres du BEx présents : François Durand, Loïc Le Baccon, Francis Poulain, Eric Poulhe

<u>Membres du BEx excusés</u> : Isabelle Briois, Florence Goret, Georges Le Pallec <u>Membres invités</u> : Claire Moal, Emmanuel Brugvin, Eleni Tsioli Vassiliadis

Liste de diffusion : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs

du Comité

La séance a débuté à 20h30

1. INFORMATIONS	BEx	Élu/Prof.	Échéance
1.1 Général			
1.1.1 Assemblée générale ordinaire régionale du 23 mars 2024	EPo	EPo/ETV	23/03/24
Pour la deuxième année consécutive, l'assemblée générale ordinaire du Comité s'est tenue, le samedi 23 mars 2024, à l'ESS'pace de Paris. Près de 60 participants, représentant 34 structures franciliennes, ont assisté aux débats de la matinée, en présence du président de la Fédération, Jean Zoungrana, et de la présidente du Comité régional olympique et sportif d'Île de France, Évelyne Ciriégi. La présentation des rapports a permis de faire le bilan de l'année avec une vision prospective			
de développement. Le nombre élevé de participants et les multiples échanges en séance, dans une ambiance cordiale, témoignent de l'intérêt des clubs à reconnaître l'action du Comité et à s'impliquer dans la dynamique régionale. L'assemblée générale a été également l'occasion de distinguer des actions individuelles ou			
collectives correspondant aux trois orientations du projets de développement francilien. Les lauréats 2023 sont les suivants :			
 Orientation 1 « Les activités à la pagaie pour toutes et pour tous » Béatrice Lucet (SNTM Saint-Maur), présidente du club, élue au conseil d'administration > Animations d'été à destination du grand public : accès à la pratique avec les Canoës de Saint-Maur, découverte guidée d'un sentier nautique, délivrance en 2023 de 1 135 licences à la journée 			
 Orientation 2 « Une filière sportive au service des champion.n.es de demain » Adélie Courrech du Pont (Red Star Club Champigny) Championne de France U15 en K1D Descente et en C2D Slalom, liste Espoirs 2024 			
 Noa Nikiema-Schwartz (BAC Sèvres Issy) Champion de France U15 en C1H Descente, liste Espoirs 2024 			
 Orientation 3 « Une responsabilité sociétale sur le territoire » Eric Feuillard (Torcy Canoë Kayak), membre du conseil d'administration, président de la commission Loisirs Eau calme 			
> Programme d'actions en eau calme développant les pratiques inclusives autour de thématiques variées : la santé (prévention de la blessure, risques de leptospirose, handicap), la pratique collective (kayak synchronisé, équipage), l'apprentissage (ateliers Pagaies Couleurs)			
À la clôture de l'assemblée générale, les participants se sont retrouvés autour d'un buffet convivial pour poursuivre les échanges.			
1.1.2 Assemblée générale ordinaire fédérale du 6 avril 2024	EPo	EPo	06/04/24
L'assemblée générale ordinaire fédérale s'est tenue le 6 avril 2024 à l'ESIEE à Noisy-le-Grand. Eric Poulhe, Georges Le Pallec et Isabelle Briois, délégués franciliens, Claude Rose, Philippe Grippon et Catherine Paoletti étaient présents.			
Le président Jean Zoungrana a rappelé qu'il s'agissait de la dernière assemblée ordinaire de son mandat. Il a présenté son rapport moral sous forme de bilan des deux dernières olympiades, en confirmant son départ de la Fédération à l'assemblée générale élective qui se tiendra le 14 décembre 2024. Le directeur technique national, Ludovic Royé, a confirmé également qu'il ne solliciterait pas une prolongation de mission au sein de la Fédération, avec un départ envisagé à la fin du premier trimestre 2025.			
Les questions écrites transmises par le Comité après validation à l'assemblée générale du 23 mars 2024, ont été présentées à l'assemblée générale fédérale.			
<u>Stéphane Dablin</u> : modification des articles A10-3.1.1 et A10-3.1.3 du règlement intérieur de la FFCK			

La FFCK impose la présentation d'un certificat médical pour une première licence Loisirs qui n'est pas une obligation du code du sport. D'autres fédérations comme le cyclisme ou le ski ne l'imposent pas. Le secrétaire général a indiqué que la FFCK, suivant les préconisations de la commission médicale nationale, ne souhaitait pas faire évoluer cette disposition pour se limiter à une simple déclaration par questionnaire. • <u>US Créteil</u> : subvention du haut niveau et moyens entre le slalom et la course en ligne Le DTN a présenté en séance l'ensemble des montants alloués aux différents disciplines en indiquant que la FFCK suivait les fléchages donnés par l'Agence nationale du sport qui privilégiait essentiellement l'élite et les athlètes susceptibles d'accéder à des podiums olympiques et paralympiques : course en ligne 519 000 €, paracanoë 262 500 €, slalom 1 090 000 €, transversal 641 500 €, descente 70 000 €, kayak Polo 15 000 €, freestyle 5 000 €, numérique 160 000 €, SMR 28 500 €. • <u>US Créteil</u> : diminution des jeunes athlètes de haut niveau La FFCK a indiqué que la baisse des licences jeunes était une tendance générale depuis de nombreuses années sans pouvoir justifier l'arrêt des jeunes athlètes de haut niveau. • <u>US Créteil</u> : situation des athlètes de haut niveau En absence de question formellement exprimée, le DTN a indiqué qu'il se tenait à la disposition du club pour leur apporter des explications. • <u>US Créteil</u> : restrictions et difficultés financières fédérales Au regard des restrictions budgétaires, le club s'interroge sur la pertinence d'organiser un événement d'envergure de retour des Jeux. Le président Jean Zoungrana a rappelé que cet événement d'envergure de retour des Jeux. Le président Jean Zoungrana a rappelé que cet événement était une priorité pour associer et rassembler l'ensemble des disciplines sur événement post-JO avec une cible privilégiée sur les jeunes. • <u>Comité Île-de-France</u> : demande de transparence et de communication sur l'instruction et l'affectation de l'enveloppe nation			
1.2 Services			
1.2.1 8e édition de la Semaine olympique et paralympique (SOP) le mercredi 3 avril 2024 sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France Dans le cadre de la 8° SOP, la Région Île-de-France a organisé, avec le concours de Publicis, un grand événement sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France rassemblant près d'un millier d'écoliers, de collégiens et de lycéens franciliens qui ont pu s'initier à une multitude de disciplines olympiques et paralympiques. Un temps institutionnel s'est tenu le matin en présence de nombreuses personnalités dont la présidente de la Région, Valérie Pécresse, son vice-président Patrick Karam, David Lappartient, président du Comité national olympique et sportif français, Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, Christian Vandenberghe, président de la Fédération française d'aviron, Jean Zoungrana, président de la Fédération française de canoë-kayak. Eric Poulhe a pu évoquer des sujets d'actualité avec différents acteurs du territoire notamment les représentants de la Région, le président de Vaires Torcy Loisirs, la déléguée régionale d'EDF, les élus locaux. Le Comité était en soutien de l'UNSS qui a construit et organisé le programme des activités sportives. Compte tenu des conditions climatiques, les activités en eau calme sur le lac ont été annulées mais les sessions de raft, très prisées et mises en avant par la Région, ont été maintenues sur le stade d'eau vive avec la participation d'un barreur de prestige, Tony Estanguet.	EPO	EPo/EBr	06/04/24
1.2.2 Nautisme en Île-de-France	EPo	EPo	16/04/24
François Fauvel a souhaité quitter ses fonctions de directeur général de Nautisme en Île-de-France. Son départ sera effectif au 19 avril. Il sera remplacé par Cédric Mahieux qui dispose d'une expérience de plus de 10 ans de direction de centre de formation d'apprentis (CFA). Il intégrera la structure le 16 avril.			
1.3 Développement			
1.4 Activités			
1.4.1 Coupe de France de slalom Nationale 1, du 30 mars au 1 ^{er} avril 2024 En partenariat avec la Fédération, l'implication de la commission Slalom et de nombreux bénévoles de clubs franciliens, le Comité a organisé, du 30 mars au 1 ^{er} avril 2024, sur la rivière du stade nautique Olympique d'Île-de-France, une compétition de Kayak Cross et deux manches de coupe de France de slalom Nationale 1, avec des contraintes et des enjeux majeurs pour le haut niveau fédéral. En effet, ces trois courses servaient de temps d'identification national (TIN) pour constituer les équipes de France de Kayak Cross et de	FDu	FDu/EBr	11/04/24
		Ра	g e 2 4

slalom pour le 1er bloc de compétitions internationales : le championnat d'Europe, trois coupes du Monde, et le tournoi de qualification olympique (TQO) en Kayak Cross. Malgré les difficultés à mobiliser des bénévoles durant ce long weekend de Pâques, la manifestation a été saluée comme une réussite, notamment par le directeur de la performance, Rémi Gaspard. Il a pu expérimenter de nouveaux dispositifs vidéo et tester la mise en œuvre d'un temps d'identification sur une compétition du calendrier national. Le élus du bureau remercient tous les bénévoles et les conseillers techniques qui sont intervenus dans l'organisation durant le weekend. Il sera néanmoins nécessaire d'effectuer un bilan de l'organisation notamment sur la prise en compte d'exigences fédérales élevées qui a fortement contraint le Comité. La communauté francilienne des sports de pagaie présente sur site, a pu apprécier l'engagement et la performance des athlètes de la région notamment pour ceux qui ont accédé aux finales A et pour deux d'entre eux aux podiums. Félicitations, pour leur sélection en équipe de France, à Vincent Delahaye (Torcy CK) en Kayak Slalom et Mathurin Madoré (Red Star Club Champigny) en Kayak Cross. Ce dernier participera au TQO à Prague du 6 au 9 juin 2024 délivrant les quotas olympiques supplémentaires.			
1.4.2 Règles d'organisation des manifestations sportives régionales Comme déjà évoqué et présenté en bureau exécutif et lors de l'assemblée générale du Comité, une réflexion de fond est engagée sur les règles d'organisation et de cautionnement par le Comité des manifestations sportives organisées sur le territoire francilien, toutes disciplines confondues. Elles devront prendre en compte les moyens mis à disposition par les parties prenantes, logistiques ou humains, et préciser les principes de flux financiers comme ceux des frais d'inscriptions. Une solution de moyens de paiement en ligne, à l'étude, sera prochainement présentée. Une visioconférence avec l'ensemble des acteurs, élus du Comité et des commissions, membres de l'ETR, sera organisée le lundi 22 avril prochain à 20h30.	FDu	FDu/ EBr/CMo	22/04/24

	BEx	Élu/Prof.	Échéance
2.1 Général			
2.1.1 Conseil d'administration de juin 2024	GLP	GLP/ETV	11/04/24
Il est proposé aux élu.e.s du bureau exécutif de fixer la date du prochain conseil d'administration, qui se tiendra en juin 2024			
Décision ► Le BEx valide la date de réunion du conseil d'administration le 27 juin 2024, à 20 heures, en distanciel.			
2.2 Services			
2.3 Développement			
2.3.1 Projets Sportifs Fédéraux (PSF) 2024	EPo	EPo/CHu	18/04/24
Une réunion d'initialisation de l'instruction de la campagne PSF s'est tenue le 20 mars en présence des président.e.s des comités départementaux ou de leurs représentant.e.s. Après un temps de présentation des points essentiels de la lettre de cadrage unique diffusée par la FFCK, il a été convenu de renouveler le mode opératoire mené l'année dernière, avec le principe d'arbitrage et de classement des projets sur la base d'une grille d'évaluation partagée entre chaque comité départemental, l'équipe technique régionale et des membres du bureau exécutif. L'agenda a été présenté et validé avec la planification de la prochaine réunion de cadrage le 6 mai, avant évaluation des projets. La date de la conférence territoriale a été arrêtée en présentiel le 22 mai à Paris. Pour rappel, la campagne PSF se clôture le 18 avril 2024 à			

2.3.2 Label École Française de Canoë Kayak (EFCK) 2024	GLP	GLP/CHu	11/04/24
Cf Annexe 1 La campagne de demande de label « École Française de Canoë Kayak » s'est clôturée le 31 mars 2024. Camille Hurez, en pilotage de l'instruction des dossiers, a réuni l'équipe technique régionale, le 9 avril dernier, pour étudier les différentes demandes. Pour rappel, la délivrance du label est conditionnée par la validation préalable du bureau exécutif du Comité, puis celui de la Fédération. En 2023, 23 clubs avaient fait la demande et obtenu le label EFCK dont 7 avec la mention « Performance sportive » avaient été attribuées. En 2024, 24 clubs ont fait la demande de label EFCK, dont 9 avec la mention « Performance sportive ».			
Décision ► Le BEx valide les 24 dossiers, dont 9 avec la mention « Performance sportive », qui vont être adressés à la FFCK pour décision.			

2.4 Activités

3. ÉTUDE		BEx	Élu/Prof.	Échéance
3.1 Général				
3.2 Services				
3.3 Développement				
3.4 Activités				
La séance s'est terminée à 22h00	Prochain bureau :	MARDI 14	MAI 2024	

La séance s'est terminée à 22h00

Annexes

Annexe 1: Liste des clubs EFCK 2024

Georges Le Pallec, Secrétaire Général Président